

## **Musée du Temps - Exposition la Ville et le temps : «Ciel ouvert sur la ville» - Demande de subvention au Ministère de la Culture et de la Communication**

**M. l'Adjoint ROIGNOT, Rapporteur** : Le Musée du Temps a ouvert le 17 juin, à l'occasion de la Biennale du temps, une exposition autour du plan relief de la Ville de Besançon et des globes de Berthoud, récemment acquis.

Cette exposition, située au 3<sup>ème</sup> étage du palais, dans le grand comble, est conçue comme un accompagnement au belvédère et au pendule de Foucault, qui seront prochainement ouverts au public dans la tour du palais. Mais c'est aussi un premier jalon dans le nouveau terrain de travail ouvert par le Musée pour la 2<sup>ème</sup> tranche : la Ville, dans sa relation avec le temps et la mesure du temps.

Pour le financement de cette exposition dont le montant global s'élève à 69 850 €, le Conseil Municipal est invité à autoriser M. le Maire à solliciter une subvention de 16 000 € auprès de la Direction Régionale des Affaires Culturelles de Franche-Comté et dès réception de l'arrêté attributif, à en inscrire le montant au budget de l'exercice courant par décision modificative en recette au chapitre 13.322.1321.509.53000 et en dépenses au chapitre 21.322.2161.509.53000 pour un montant de 16 000 €.

**«M. LE MAIRE** : Je vous incite à aller voir le plan relief qui est mis en valeur dans les combles du Musée du Temps, dépouillé un peu de ses annexes, avec les collines, et c'est très intéressant à voir. Il a quitté, vous le savez, le Musée des Beaux-Arts et d'Archéologie pour se retrouver au dernier étage, au cœur d'une exposition».

Après en avoir délibéré et sur avis favorable de la Commission Culture, le Conseil Municipal, à l'unanimité, adopte la proposition du Rapporteur.

*Récépissé préfectoral du 5 juillet 2004.*